Environnement, RSE

# Gérer une ICPE

2 jours (14h00) | 4,6/5 | SSE-8940024 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 655 € ht



*Document mis à jour le 13/11/2026*

## Objectifs de formation

- Identifier le cadre juridique applicable aux installations classées
- Décrire les démarches à mettre en œuvre aux différentes étapes de la vie d'un site et les précautions à prendre
- Analyser les risques de mise en jeu de la responsabilité et les sanctions

## Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.
En fin de formation, un retour d'expériences à distance est organisé, via un dispositif de classe virtuelle, pour un feedback à froid et des échanges sur les pratiques depuis la fin du présentiel.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

## Prérequis

Avoir des notions de base sur les enjeux de la gestion d'une ICPE

## Public concerné

- Directeurs de site
- Responsables techniques et environnement
- Responsables juridiques et juristes

## Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

# Programme

## Analyser les textes applicables

- La législation des installations classées, la nomenclature ICPE, les régimes de la déclaration, de l'enregistrement et de l'autorisation

Exercice d'application : identification des rubriques récurrentes sur un site classé ICPE

- L'étude d'impact et l'enquête publique
- L'incidence des directives IED et SEVESO III et de leurs textes d'application
- Les simplifications des procédures administratives : autorisation unique

## Maîtriser la procédure administrative pour l'ouverture de l'installation

Identifier les précautions à prendre selon le régime applicable

- La déclaration
- Le régime d'enregistrement et les procédures associées
- L'autorisation : présenter et rédiger le dossier de demande
- La procédure d'autorisation environnementale unique

Exercice d'application : identification des points clefs de l'étude d'impact sur la base de retours d'expériences

- Les exigences liées à la transposition de la directive Seveso III
- Les MTD (Meilleures Techniques Disponibles) : obligations ou recommandations

Étude de cas : analyse d'un schéma récapitulatif d'une demande d'autorisation d'exploiter

La constitution des garanties financières

- Les installations assujetties
- Les modalités de constitution : nature des garanties, montant et durée
- Repérer les organismes pouvant se porter garants

## Cerner les enjeux juridiques et financiers en cours d'exploitation

Développer des relations avec la DREAL

- Ses missions et l'étendue de son contrôle
- La DREAL et la DRIEAT, partenaires privilégiés des industriels
- Les acteurs de l'administration impliqués dans les ICPE et le CODERST
- Prévenir les sanctions encourues

Faire face à un contentieux administratif des ICPE

- Engager un recours et respecter les délais
- Les pouvoirs du juge et les sanctions prononcées

Étude de cas : présentation d'un retour d'expérience en matière de contentieux de demande d'autorisation d'exploitation

Identifier les responsabilités civile et pénale du fait des dommages causés par l'installation

- Les risques et les sanctions encourues
- Les précautions à prendre au regard de la jurisprudence

## Intégrer les contraintes lors de la cession ou de la fermeture de l'installation

- Changer d'exploitant : obligations et responsabilités de l'acheteur et du vendeur
- Audits techniques et évaluation du passif environnemental
- Procédure de fermeture du site : portée pratique de l'obligation de remise en état

Partage d'expériences : échange sur les difficultés rencontrées dans la pratique et les actions prioritaires à mettre en œuvre dès son retour en situation professionnelle

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

## Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

## Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

## Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.